



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 20.06 – Février 2020

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

Évaluations repères 2019 de début de CE1 : des performances en hausse

- À la rentrée scolaire 2019, l'ensemble des élèves de CE1 a été évalué en français et en mathématiques (815 000 élèves dans près de 31 000 écoles). Les performances sont en hausse en début de CE1 entre 2018 et 2019 et l'on observe une réduction des écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire. En français, les élèves rencontrent des difficultés marquées dans le domaine de la lecture et de la dictée de mots. En mathématiques, les résultats pointent un bon niveau de maîtrise des nombres mais des difficultés en résolution de problèmes. Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques, où les garçons affichent de meilleurs résultats.

Équipe Repères CP-CE1, DEPP*

► En septembre 2019, 815 000 élèves de cours élémentaire première année (CE1) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux professeurs de bien apprécier les acquis des élèves, afin de pouvoir remédier le plus vite possible aux besoins de chaque élève. Le protocole d'évaluation dresse un panorama de certaines compétences, qui font partie de celles qui permettent le mieux d'identifier les éventuels obstacles à la réussite en CE1. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

En 2019, quelques modifications ont été apportées en termes de modalités de passation ou de contenus, suite à la prise en compte des remontées des enseignants, interrogés par enquête, et à l'expérimentation de nouveaux exercices ou items.

De ce fait, parmi les exercices proposés aux élèves en 2019, on trouve :

- des exercices strictement identiques à 2018 ;
- des exercices identiques mais dont une partie des items a été modifiée ;
- des exercices nouveaux.

La comparabilité d'une année sur l'autre est donc assurée uniquement pour les exercices strictement identiques entre 2018 et 2019.

Pour chaque série d'exercices, deux seuils de réussite ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés dès le début d'année, et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1) ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

À un niveau individuel, les résultats en début de CE1 doivent toujours être interprétés par l'enseignant dans le contexte de la classe.

En français, des résultats toujours fragiles en lecture et en dictée de mots, et près d'un quart des élèves qui rencontrent des difficultés importantes en compréhension orale de mots

L'exercice de lecture individuelle de mots simples proposé aux élèves permet de constater que près d'un tiers d'entre eux (27,4 %) ne lisent pas plus de trente mots en une minute (élèves fragiles ou à besoin). L'exercice individuel de lecture de texte confirme cette tendance, puisque 28,6 % des élèves lisent moins de trente mots d'un texte simple en une minute ► figure 1.

Si 85,5 % des élèves réussissent correctement l'exercice de dictée de syllabes, il reste encore 14,5 % des élèves qui, en début de CE1, écrivent correctement moins de sept syllabes sur les douze dictées. Pour la dictée de mots, avec un seuil de réussite fixé également à six mots sur douze, ce sont 22,9 % des élèves qui semblent en difficulté.

Dans le domaine de la compréhension écrite, le taux de maîtrise satisfaisant est atteint

par plus de quatre élèves sur cinq. Pour la compréhension orale, les résultats sont un peu moins solides que pour la compréhension écrite, notamment pour la compréhension de mots (76,6 % d'élèves en situation de maîtrise).

En mathématiques, un bon niveau de maîtrise des nombres mais des difficultés en résolution de problèmes

À l'entrée en CE1, les exercices liés aux domaines de la reconnaissance et de l'écriture des nombres entiers jusqu'à cent sont réussis à hauteur de respectivement 75,6 % et 72,6 % de réponses correspondant au niveau satisfaisant ► figure 2.

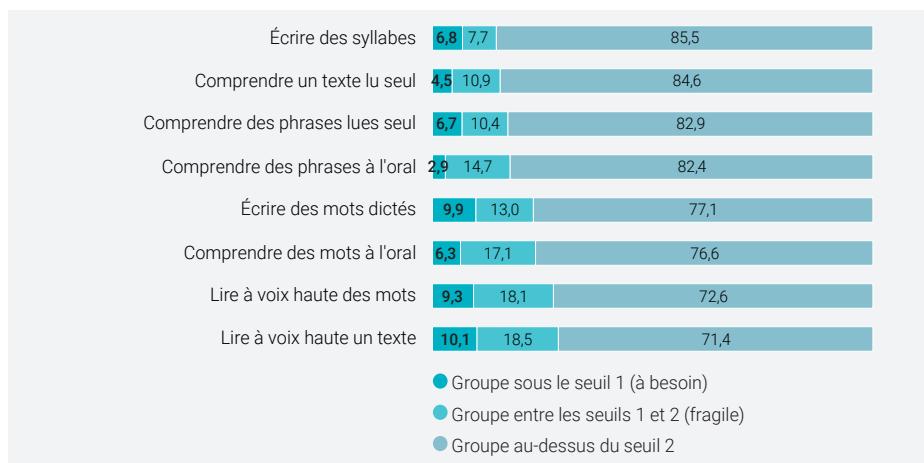
Pour les exercices de calcul, seule la moitié des élèves atteint le seuil fixé, c'est-à-dire la réussite de quatre additions en ligne sur sept et de trois soustractions en ligne sur huit.

En revanche, les exercices de calcul mental sont mieux maîtrisés avec plus de trois élèves sur quatre qui réussissent plus de sept opérations sur dix. C'est également le cas pour le nouvel exercice proposé en 2019 consistant à reproduire un assemblage, avec 80,3 % de réussite.

L'exercice demandant aux élèves de placer un nombre sur une ligne numérique est réussi

* Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Étève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Élodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

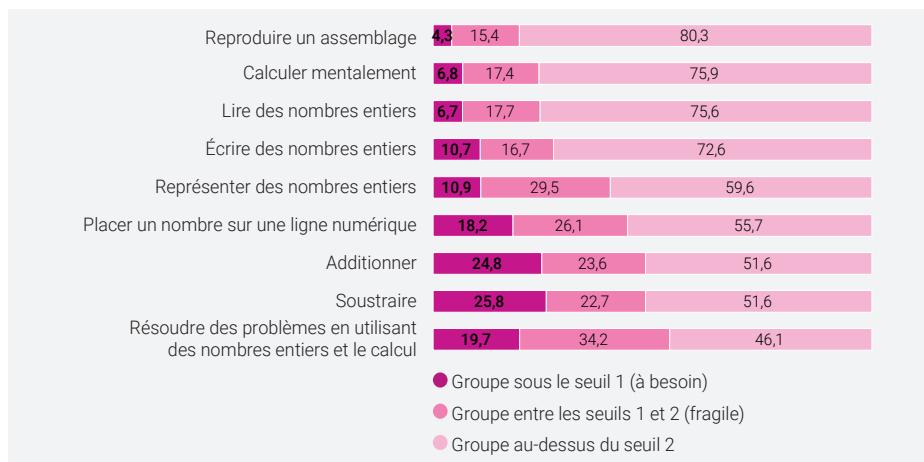
► 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CE1 (en %)



Lecture : en début de CE1, 13 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Écrire des mots dictés ».
Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

► 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CE1 (en %)

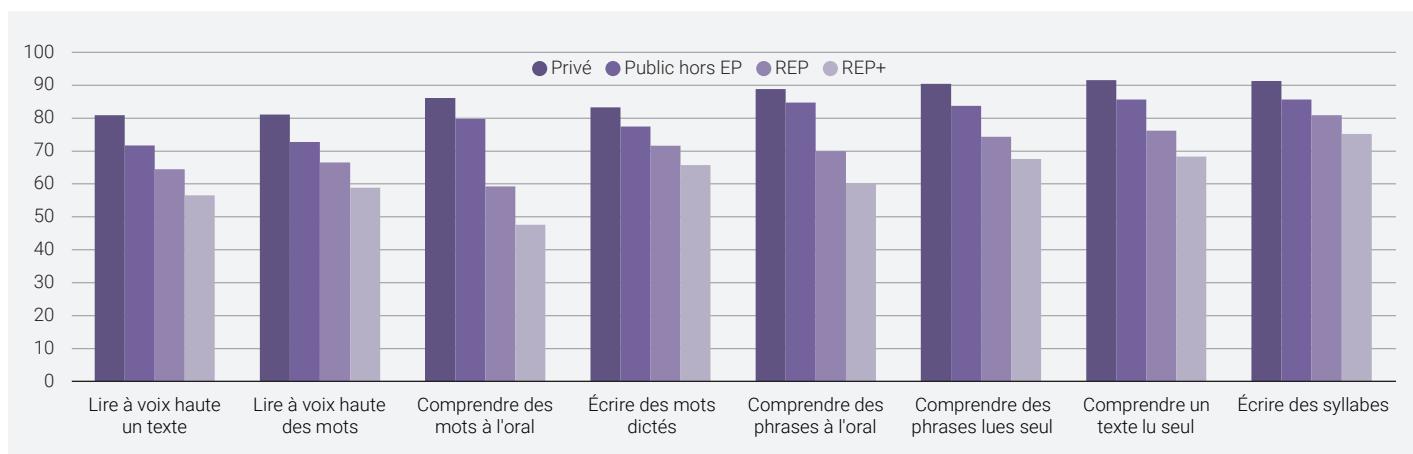


Lecture : en début de CE1, 17,4 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Calculer mentalement ».
Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

► 3 Profils des élèves accueillis selon le secteur, en début de CE1

(en proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué en français)



Lecture : en début de CE1, 71,9 % des élèves accueillis dans une école du secteur public hors éducation prioritaire (EP) présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Lire à voix haute un texte », contre 56,7 % des élèves accueillis dans une école de REP+.
Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

par 55,7 % des élèves. Enfin, l'exercice de résolution de problèmes est le plus échoué, avec seulement 46,1 % des élèves en situation de maîtrise.

Des résultats contrastés selon les secteurs d'enseignement

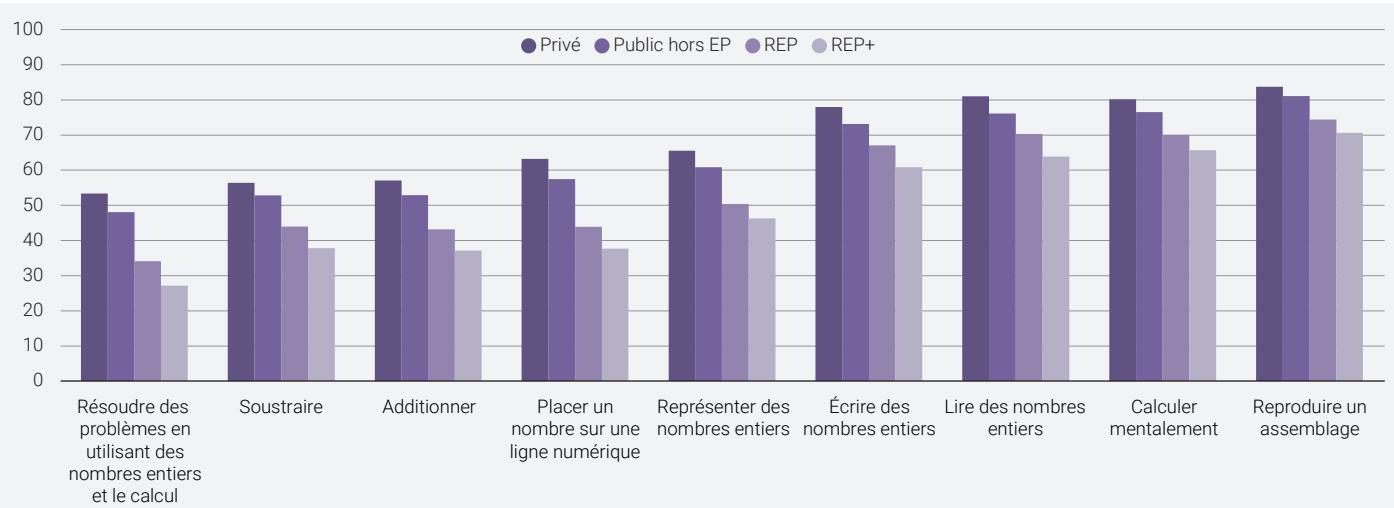
Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences évaluées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Ainsi, les élèves entrant en CE1 dans le secteur public dans les écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. Cela concerne l'ensemble des domaines évalués en français, où les écarts les plus marqués sont constatés en compréhension orale : l'écart atteint 32 points pour la compréhension de mots lus par l'enseignant entre REP+ et public hors EP entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) ► figure 3. Les écarts sont les moins importants dans le domaine de l'écriture de syllabes ou de mots (respectivement 11 et 12 points).

En mathématiques, au sein du secteur public, c'est en résolution de problème que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves de REP+ et ceux scolarisés hors éducation prioritaire : écart de 21 points entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). On observe aussi des différences importantes dans les domaines « additionner » et « soustraire » (environ 16 points).

En géométrie et en calcul mental, les écarts sont moins marqués : environ 11 points d'écart pour chacun de ces domaines.

► 4 Profils des élèves accueillis selon le secteur, en début de CE1

(en proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué en mathématiques)



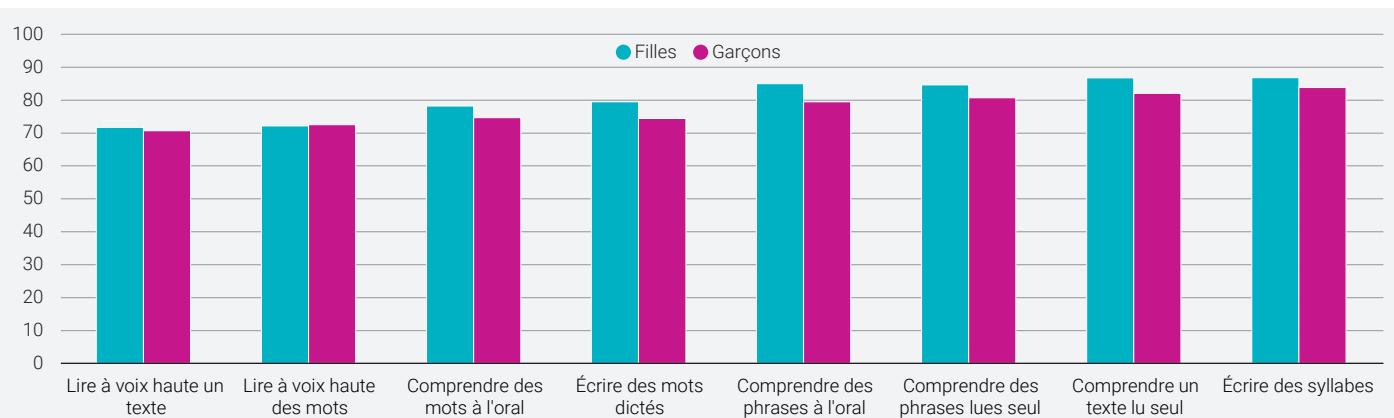
Lecture : en début de CE1, 56,6 % des élèves accueillis dans une école du secteur privé présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Soustraire », contre 53 % des élèves accueillis dans une école du secteur public hors éducation prioritaire (EP).

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

► 5 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon le domaine évalué en français en début de CE1, selon le sexe



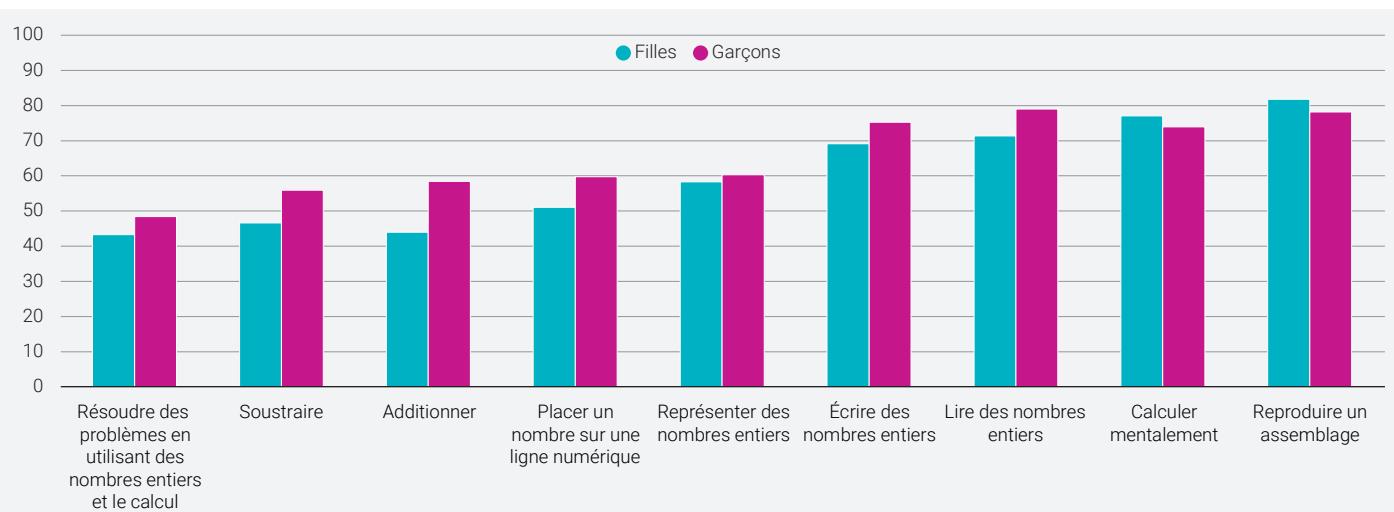
Lecture : en début de CE1, 74,7 % des garçons, contre 79,8 % des filles, présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Écrire des mots dictés ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

► 6 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon le domaine évalué en mathématiques en début de CE1, selon le sexe



Lecture : en début de CE1, 58,8 % des garçons, contre 44,2 % des filles, présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner ».

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

Les filles présentent des performances plus assurées que les garçons en français mais pas en mathématiques

En français, la proportion de filles présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) est comparable à celle des garçons dans les exercices visant à évaluer la fluence (lecture de texte ou de mot à voix haute) ▶ figure 5. Dans les autres domaines, les filles semblent présenter des performances plus assurées que les garçons. C'est notamment le cas en compréhension de phrases lues ainsi qu'en écriture de mots dictés (5 points d'écart dans ces deux domaines).

En mathématiques, contrairement au début de CP, on observe de meilleures performances des garçons dans l'ensemble des domaines évalués dans cette discipline à deux exceptions près : la géométrie (exercice « Reproduire un assemblage ») et le calcul mental ▶ figure 6.

Des performances en hausse en début de CE1 entre 2018 et 2019

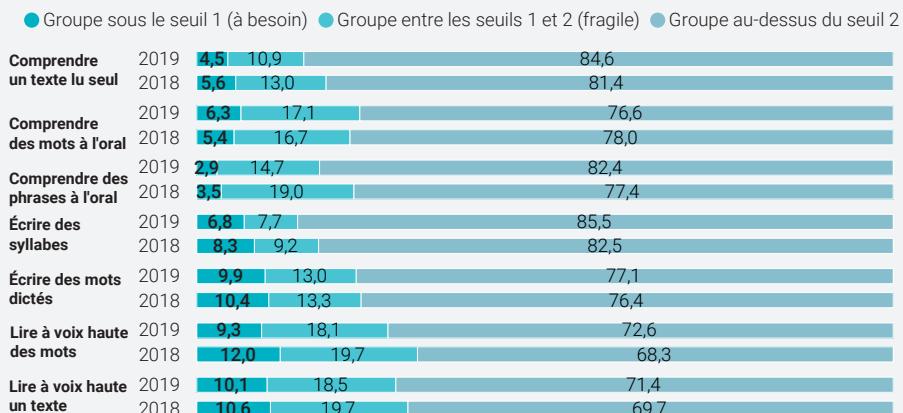
En CE1, entre 2018 et 2019, pour les compétences testées à l'identique, on observe des évolutions positives en français dans cinq domaines sur six. Ainsi, la proposition d'élèves avec une maîtrise satisfaisante progresse pour la lecture de textes de 1,7 point, pour l'écriture de syllabes de 3 points, pour la compréhension d'un texte lu seul de 3,2 points, pour la lecture de mots de 4,3 points et pour la compréhension orale de phrases de 5 points. En revanche, la compréhension orale de mots recule de 1,4 point ▶ figure 7.

En mathématiques, les progressions concernent tous les exercices (à l'exception du calcul mental qui est stable), et sont nettement marquées pour la ligne numérique (+ 3,7 pour les élèves au-dessus du seuil 2), l'écriture de nombre (+ 3,2) et, dans une moindre mesure, l'addition (+ 1,7) et la soustraction (+ 1,8) ▶ figure 8.

Réduction des écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire

En CE1, entre 2018 et 2019, en français, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent dans tous les domaines, sauf pour la compréhension orale de mots (+ 0,4 point) où ils n'évoluent pas significativement. La réduction de ces écarts est particulièrement forte à l'entrée en CE1 par rapport à 2018 pour la lecture de mots (- 3 points), l'écriture

► 7 Répartition des élèves dans les groupes dans les domaines comparables en français en début de CE1 en 2018 et 2019

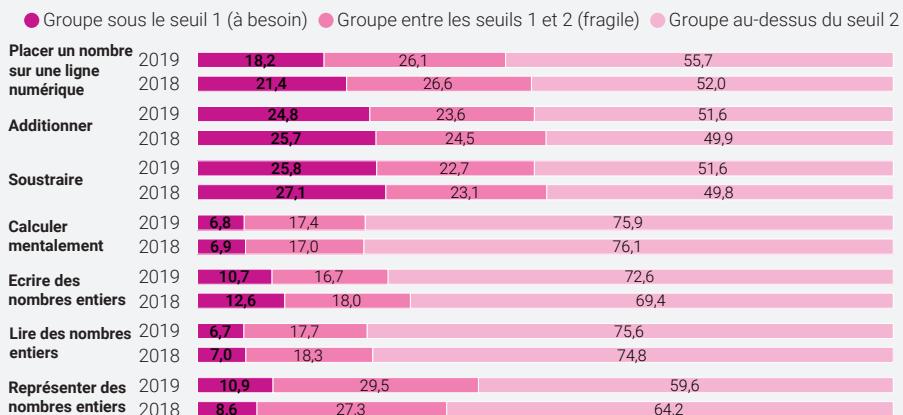


Lecture : en 2019, en début de CE1, 77,1 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Écrire des mots dictés », contre 76,4 % en 2018.

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

► 8 Répartition des élèves dans les groupes dans les domaines comparables en mathématiques en début de CE1 en 2018 et 2019



Lecture : en 2019, en début de CE1, 51,6 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner », contre 49,9 % en 2018.

Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Repères CE1.

Réf. : Note d'Information, n° 20.06. © DEPP

de syllabes (- 3 points), l'écriture de mots (- 2,7 points) et la lecture de textes (- 2,2 points) (voir « Pour en savoir plus » – figure 9).

L'écart de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminue également en mathématiques pour presque toutes les compétences directement comparables à l'entrée en CE1 en 2019 par rapport à 2018. L'évolution est particulièrement positive pour l'écriture et la lecture de nombres (- 3,3 points), la soustraction (- 3 points) et l'addition (- 2,7 points).

D'une manière générale, cette réduction des écarts est plus forte pour les élèves de REP traduisant une augmentation de l'écart entre REP et REP+ (voir « Pour en savoir plus » – figure 10). Ces résultats peuvent être reliés aux différents rythmes de mise en œuvre

de la mesure de dédoublement des CP en éducation prioritaire. Lors des évaluations Repères CE1 en 2018, seuls les élèves de REP+ avaient bénéficié de la mesure. À cette rentrée 2019, les élèves de REP entrant en CE1 en ont également tiré profit, ce que l'on constate en comparant Repères CE1 2018 et Repères CE1 2019. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 20.06 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures** complémentaires, à l'encadré « **Méthodologie** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».